

**Commune de Montrond le Château (Doubs)**  
**Séance du Conseil Municipal**  
**DU LUNDI 25 MARS 2013**  
**Séance ordinaire**

L'an deux mil treize, le vingt-cinq mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

**Présents** : Mesdames, Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL.

Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Pascal PERRIN.

**Absent excusé** : M. Xavier LIDOINE

**Délégations de pouvoir** : NEANT

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En début de séance, le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :

- une déclaration préalable de travaux formulée par M. Sébastien BOURGEOIS (construction d'un abri de jardin et ouverture d'une porte de garage),
- une demande de prorogation d'une d'autorisation de stockage de bois par la société BSM,
- deux demandes d'affectation de logements communaux vacants.

Les Elus acceptent spontanément l'étude de ces trois points supplémentaires.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1° Réforme des rythmes scolaires.

2° Tarification salle polyvalente.

3° Dépôt de plainte pour construction illicite lieu-dit « Les Mottes » parcelle section D n°151.

4° Réfection du clocher – Etude et devis.

5° Demande location espace public Grande Rue.

6° Etude devis fournitures et installation échelles clocher.

7° Etude devis élagage voiries communales

8° Informations et communications diverses :

- Projet entreprise BTP lieu-dit « Le Plein ».
- Rapport d'étape élaboration PLU.
- Ventilation crédit réserve parlementaire Mme la Députée Barbara ROMAGNAN.
- Demande gratuité Vin d'honneur Association Anciens Combattants 06 avril 2013.
- Future composition EPCI à fiscalité propre.
- Modifications élections cantonales et municipales.
- Difficultés transport scolaire.
- Libération logements communaux.
- Communication SYDED.
- Cartes Avantages Jeunes.
- Plantations et pâturage « Motte du Château ».

## **URBANISME :**

- La déclaration de travaux présentée par M. Sébastien BOURGEOIS est transmise avec avis favorable.

## **OCCUPATION DOMAINE PUBLIC :**

- La demande de prorogation du contrat de concession temporaire formulée par la Société BSM de Montrond le Château portant sur une emprise de 500 m au lieu-dit « les Ordons » en bordure du chemin rural dit « de Chenecey-Buillon » est acceptée à l'unanimité moyennant rétribution annuelle d'une somme de trois cents euros (300 €). Cet emplacement est utilisé pour du stockage de grumes et ne suscite pour l'heure aucune doléance.

## **LOCATIONS LOGEMENTS COMMUNAUX :**

- Les Membres présents, à l'unanimité, attribuent :
- le logement communal rue de l'Eglise à M. Arnaud GAILLARD
- le logement communal Rue de Malbrans à M. et Mme Jean-François GRESSIER.

## **1° RÉFORME RYTHMES SCOLAIRES**

Le Maire rappelle la décision prise, à l'unanimité, par le Conseil Syndical du SRPI de reporter à 2014 la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité, demande également le report à 2014 de cette réforme. La délibération explicitera les motivations de ce choix.

## **2° TARIFICATION SALLE POLYVALENTE**

Les Elus, après concertation, décident à l'unanimité, l'augmentation des tarifs de location qu'ils fixent comme suit :

- 2 salles, cuisine, bar avec vaisselle, week-end : 220 €
- 2 salles, cuisine, bar avec vaisselle, journée : 130 €
- 2 salles, cuisine, bar sans vaisselle week-end : 190€
- 2 salles, cuisine, bar sans vaisselle journée : 110 €
- 2 Salles, Bar (Apéritif, vin d'honneur) hors repas : 90 €

Le Maire rappelle, que pour les locations de week-end, il est envisageable à titre exceptionnel et après accord du maire ou d'un adjoint, de prendre possession des locaux dès la veille après 18 h 00 sous réserve que les lieux soient réellement disponibles.

Cette nouvelle tarification prendra effet le 01 mai 2013. Les personnes ayant déjà effectué une réservation après cette date, seront prévenues par courrier de cette évolution tarifaire.

## **3° DÉPOT DE PLAINTE POUR CONSTRUCTION ILLICITE AU LIEU-DIT « LES MOTTES » PARCELLE SECTION D N°151**

Le Maire informe de la construction illicite d'un bâtiment de 12 m<sup>2</sup> environ au lieu-dit « les Mottes » sur une emprise située en zone ND du Plan d'Occupation des Sols actuellement opposable aux tiers. Il précise que, à deux reprises, il a mis en demeure la personne en cause de déconstruire la réalisation faite. Les délais étant expirés, il propose que plainte soit déposée aux

fins d'une application rigoureuse des textes sur cette zone naturelle et de surcroît humide. Les Elus, à l'unanimité, invitent le Maire à engager sans tarder une procédure.

#### **4° RÉFECTION DU CLOCHER – ÉTUDE ET DEVIS**

Trois devis d'architectes ont été déposés en mairie, un quatrième est en attente. L'hypothèse de vendre le terrain « Au Verger Mandri » est évoquée pour engager au besoin le financement des travaux conjointement à une souscription.

#### **5° DEMANDE LOCATION ESPACE PUBLIC GRANDE RUE**

Les Elus souhaitent que l'espace rendu libre après la déconstruction de l'abri bus Grande Rue demeure un espace public. Dans cet esprit, ils répondent négativement, à l'unanimité, à la demande de location formulée par un particulier.

#### **6° ÉTUDE DES DEVIS FOURNITURES ET INSTALLATION ÉCHELLES CLOCHER**

Le changement des échelles d'accès au clocher s'impose pour des questions de sécurité. Après étude des devis :

- « Les 3<sup>E</sup> » implanté à BESANÇON : 4716,27 HT
- « SAS THEDIS » siège à 25400 EXINCOURT : 2150 € HT.

Le Conseil décide à l'unanimité de confier la fourniture et la pose à l'entreprise « Thédis » Les Bouquières – 25400 EXINCOURT

#### **7° ÉTUDE DEVIS ÉLAGAGE VOIRIES COMMUNALES**

L'élagage de voiries rurales et communales s'avère nécessaire pour le libre passage des véhicules notamment des engins agricoles.

Après examen des devis résultant de l'appel d'offres :

- SARL TISSERAND sise à Chenecey Buillon : 70 € de l'heure
- Entreprise VIENNET Lucien sise à Chantrans : 65 € de l'heure HT + 10 % du montant HT au titre de la maîtrise d'œuvre.
- Entreprise SAPOLIN Frères sise à Naisey les Granges : 150 € HT de l'heure.

L'entreprise TISSERAND est retenue à l'unanimité des membres présents. L'enlèvement des produits abattus sera assuré par l'employé communal.

#### **8° INFORMATION ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

##### **• Projet entreprises BTP lieu-dit « Le Plein »**

Le contrat de concession temporaire établi entre la commune et M. Florian GODET arrive à terme, le 31 décembre 2013. Dès lors, il importe que M. GODET décide fermement dès que possible de l'achat du terrain. Le Maire sollicitera un entretien aux fins de préciser les termes de la correspondance adressée en retour à la demande formulée.

- **Rapport d'étape de l'élaboration PLU**

M. Michel BOHLY émet plusieurs remarques en ce qui concerne la formulation du PADD. Le Maire procédera à une vérification des termes employés et sollicitera au besoin les corrections de vocabulaire nécessaires. Il invite les Elus à consulter en mairie l'embryon de document graphique et à réfléchir au contenu du futur règlement. Il exprime son inquiétude quant à la pauvreté des espaces urbanisables consécutive à une forte rétention foncière observée sur la commune.

- **Communication des crédits « réserve parlementaire » de Mme la Députée.**

Le Maire donne lecture du courrier de Mme ROMAGNAN concernant l'utilisation des crédits qui lui sont alloués au titre de la réserve parlementaire et qui correspond aux choix indiqués par cette Elue.

La demande de subvention qui permettrait de soutenir la réfection du clocher de l'Eglise n'a pas été retenue.

- **Demande gratuité Vin d'honneur des Anciens Combattants**

La salle polyvalente est mise à disposition gracieusement pour une séance de travail organisée par une association d'Anciens Combattants. Dès lors la Municipalité juge inopportun d'offrir le vin d'honneur eu égard à la rigueur budgétaire qu'elle s'impose au chapitre des dépenses du budget « fonctionnement ».

- **Future composition EPCI à fiscalité propre**

La Loi n°2010-163 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales à fiscalité propre, modifie la composition des conseils communautaires (communautés de communes et communautés d'agglomération. Cette modification concerne le nombre et la répartition des sièges entre les « communes membres ». La Communautés de Communes de Quingey se prononcera lors de la prochaine séance programmée le 28 mars 2013.

Les conseils municipaux devront délibérer au plus tard le 30 juin 2013 sur ces nouvelles compositions qui seront applicables après le scrutin des élections locales.

- **Modifications élections cantonales et municipales**

Le Maire informe du projet de redécoupage des cantons et des évolutions à attendre en matière d'élections à ce niveau mais également au niveau local (scrutin de liste, réduction du nombre de conseillers) en ce qui concerne les communes de moins de 3500 habitants.

- **Difficultés transport scolaire**

Le Maire communique qu'un contrôleur du service des transports du Conseil Général prendra attache avec le Maire et visitera un particulier qui émet des doléances à ce sujet.

- **Communication SYDED**

M. LONGEOT président du SYDED communique par courrier l'existence d'un excédent budgétaire en mesure de favoriser la concrétisation des projets des communes en matière de réseaux électriques.

- **Cartes Avantages Jeunes**

En raison des restrictions budgétaires, la commune n'offrira pas la carte Avantages Jeunes. Les familles pourront s'en procurer dans différents points de vente.

- **PLANTATIONS ET PATURAGE « MOTTE DU CHATEAU »**

Une demande a été adressée à l'Office Français de la Fondation pour l'Education à l'environnement en Europe pour un envoi gratuit de charmilles et arbustes offerts par le Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers dans le cadre de l'opération « plus d'arbres, plus de vie ». La plantation pourrait se dérouler en automne 2013 pour jalonner le sentier conduisant au monument de la vierge et arborer l'espace en pente côté ouest.

Une personne intéressée par le pâturage sur le site du Château précisera son projet lors d'une future rencontre avec M. BULLE du Conseil Général et des Membres de la Municipalité.

- **Intervention de Mme Dominique GIRARDIER, Maire adjointe aux finances**

En prévision du budget qui sera voté prochainement, Mme Dominique GIRARDIER interroge les Elus sur l'opportunité d'une faible augmentation des impôts qui concernerait la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Une majorité se prononce en faveur d'une hausse modeste de 1 % sur ces deux taxes. La décision finale sera prise lors de l'étude et du vote du budget prévus le 08 avril 2013 à 20 h 30.

Les textes ouvrent la possibilité d'un renouvellement du contrat pour une durée de 9 mois de Nicolas VEREECKE dans les conditions actuelles.

La séance est levée à 23 h 30.

Prochaines réunions du Conseil Municipal prévue le lundi 08 avril 2013 (vote du budget) et le lundi 29 avril 2013 à 20 h 30 (affaires courantes).

Le Maire,  
Gabriel LAITHIER.

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n°13.03.01	Renouvellement contrat de concession temporaire pour stockage bois entreprise Bois et Sciage de Montrond (BSM)
DCM n° 13.03.02	Attribution logement communal sis 4 rue de l'Eglise
DCM n°13.03.03	Attribution logement communal sis 2 Rue de Malbrans
DCM n° 13.03.04	Rythmes scolaires (Report date d'application du décret d'aménagement du temps scolaire).
DCM n°13.03.05	Tarifications location salle polyvalente
DCM n° 13.03.06	Attribution marché fournitures et installation d'échelles – Clocher Eglise
DCM n°13.03.07	Attribution marché élagage voiries communales